

L'invention romanesque de noms réels : *Kamouraska* et la métaphore toponymique

LUC BONENFANT

Auréole sacrée des noms de lieux: ils restent à part, on ne monte à eux
que par deux ponts: de et à

— Robert Champigny

PAR SON TITRE NOMINAL, *Kamouraska* joue sur un double écart. D'emblée il signale au lecteur la piste d'une lecture référentielle du roman puisqu'il désigne une ville du Bas St-Laurent. Mais, de par son emploi textuel, il joue aussi sur une ambiguïté. En effet, les possibilités qu'offre un tel titre sont beaucoup plus grandes que si le roman s'était par exemple intitulé *Le meurtre de Kamouraska*, *Du sang à Kamouraska* ou *De Sorel vers Kamouraska*. En apposant un déterminant au nom propre de son titre, l'auteure aurait infailliblement restreint le sens de celui-ci et privilégié du même coup une interprétation du roman. Un titre doit généralement informer tout en se gardant de donner trop d'informations de manière à ce que le titre et l'oeuvre s'impliquent et s'expliquent mutuellement : « à l'interrogation du titre correspond le roman comme *réplique* » (Grivel 166; l'auteur souligne). Intituler le roman « Kamouraska » équivaut donc à préférer un contenu référentiel ouvert qui multiplie les interprétations, car apposer un nom en tête d'un roman, c'est ouvrir des possibilités sémantiques immenses inhérentes au pouvoir du nom propre et que le texte seul permettra de réduire, voire peut-être même de fixer.

S'il est impossible de reprendre ici le débat platonicien concernant le caractère arbitraire et/ou nécessaire du nom propre, il faut tout de même admettre avec Charles Grivel que « nommer, c'est consentir aux catégories et aux valeurs que [le texte] prévoit » (130). Le nom propre, peu importe qu'il ait un sens nécessaire ou arbitraire au départ, acquiert *par* et *dans* le texte dont il fait partie son sens final qui deviendra conséquemment nécessaire.

« Kamouraska » : ce titre installe donc dans l'ambiguïté et l'incertitude le lecteur qui dépasse la simple lecture référentielle. Les rapports de dépendance sémantique, syntaxique et pragmatique qui sont à venir entre le titre et le texte restent ouverts et demandent à être précisés. Et pour ce faire, c'est peut-être par les autres toponymes du texte qu'il faut com-

mencer de chercher. Comme le souligne Janet Paterson, « *Kamouraska* s'impose d'abord à la lecture par un monumental effet de réel; fonctionnant d'emblée comme un signe référentiel, le titre renvoie à un *endroit réel* » (Paterson, 142; nous soulignons). Nous ajouterons qu'il souligne aussi le rôle prépondérant de l'espace dans le roman tout entier et montre du doigt la piste du toponyme comme piste de lecture.

1. *Kamouraska* et la carte géographique

Dans un article publié dans *Le Devoir* en 1972, Anne Hébert écrivait :

Si je regarde une carte géographique du Québec, posée bien à plat sur la table devant moi, cette carte s'anime, petit à petit. Prend du relief et des couleurs. Un peu comme lorsqu'on est en avion et qu'on s'approche de la terre. [...] Nous voici sur une piste d'aéroport sèche et grise, anonyme. [...] Et pourtant le pays est là, caché, invisible, respirant dans l'ombre. [...] Il va falloir prendre la route et visiter le paysage, pied à pied. Le contempler de près comme un visage. [...] Mais déjà il faut choisir. Commencer par les noms. *Les noms qui font plus que nommer les lieux qui les appellent et les désignent, entre tous les lieux du monde. Il suffit d'en nommer un et tous les autres viennent pêle-mêle.* Tout un pays familier pareil à un long courant de mousse que l'on tire à soi, plein de terre et d'odeur. (1972, VII; nous soulignons.)

Lire *Kamouraska* comme une carte géographique : voilà bien ce qui dès le titre semble permis. Ainsi de la prolifération, de la dissémination, à travers tout le texte, d'une multitude de noms de lieux réels qui contribuent à situer le lecteur dans une géographie fictive correspondant très nettement à la géographie réelle : dans *Kamouraska*, les toponymes renvoient à de vraies villes, à de vraies rues. Parce qu'il est possible de localiser sur une carte tous les lieux nommés dans le roman¹, la fonction référentielle du toponyme, en facilitant le repérage spatial, semble au premier abord jouer dans le roman un rôle primordial. Et la note liminaire, « Quoique ce roman soit basé sur un fait réel qui s'est produit au Canada ... » (*Kamouraska*, 6. Dorénavant *K* suivi du numéro de page), contribue à l'accentuation de cet effet de réel. Le lecteur est donc invité à accepter la part de réalité qui découle de l'utilisation d'une géographie véritable.

Lauzon, Beaumont, Saint-Michel, Berthier... [...] Montmagny, Cap Saint-Ignace, Bonsecours, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies... [...] Quelque chose de vivant bouge, se déploie au fond du silence. Remonte à la surface. Éclate comme des bulles sourdes dans

mon oreille. Une voix d'homme, lente, sans inflexion, cherchant ses mots à mesure, s'adresse à moi. Me signale comme à regret (tout bas en confidence), le passage d'un étranger à l'auberge de Saint-Vallier. (J'avais oublié Saint-Vallier, entre Saint-Michel et Berthier). (K199)

Si Madame Rolland, la narratrice de ce passage, prend soin de souligner un oubli géographique et de bien situer le nom omis entre les deux villes où il se trouve réellement, c'est que les lieux ont pour elle une dimension inévitable dans le drame qu'elle vit et que le lecteur doit les prendre en compte dans sa lecture. Et quand elle s'exclame : « Pauvre cher amour comme il a souffert ! Comme il a eu froid jusqu'à Kamouraska, tout seul, en hiver. 400 milles environ, aller et retour » (K9), elle insiste sur l'aspect réel du voyage hivernal en traîneau à travers tous ces lieux qui sont nommés dans le roman. Les lieux et leur distance, la difficulté de les atteindre ne manquent pas de frapper l'imaginaire du lecteur qui peut donc se représenter le vaste espace du roman, endroit indomptable et marqué au sceau des noms qui le composent.

Pourtant, certaines précisions cardinales contenues dans le texte rendent suspecte la réalité géographique du roman : « L'image de l'anse qui est au nord-est de Kamouraska, en allant vers Rivière-Ouelle » (K212). Un bref regard sur une carte géographique du Québec indique clairement que Rivière-Ouelle se trouve en fait au sud-ouest de Kamouraska, c'est-à-dire dans la direction opposée à celle indiquée dans le roman.

Si la réalité géographique d'un roman n'a pas absolument à être fidèle à celle d'un pays donné, il faut tout de même rester sensible à cet écart et ce, d'autant plus qu'Anne Hébert écrit « Paincourt » plutôt que « Pin-court », orthographe réelle du nom. Ces « erreurs » laissent à penser que, plus que l'utilisation de toponymes réels, ce serait surtout leur emploi massif qui est significatif au sein du roman. Dans *Kamouraska*, le lecteur est constamment renvoyé à l'espace par la toponymie abondante: le nom des auberges le long des routes, le nom des rues dans Québec et Sorel, le nom des villes le long du parcours de George Nelson contribuent à toujours ramener à la conscience du lecteur une réalité géographique nette. Une telle pluie de noms ne peut être anodine et c'est peut-être justement dans cette abondance qu'il faut tenter de trouver en quoi le parcours toponymique du roman s'inscrit dans le cadre plus général de sa poétique.

2. La liste toponymique et la perversion de la carte géographique

Kamouraska, rappelons-le, s'ouvre sur Madame Rolland, alias Élisabeth d'Aulnières, qui veille son mari mourant dans leur maison de la rue du

Parloir à Québec. Ce premier récit constitue la diégèse du roman. Très fatiguée parce qu'elle tient à veiller Jérôme sans prendre de repos, Madame Rolland finira par aller s'étendre dans la chambre de Léontine Mélançon et tombera dans un sommeil profond qui laissera une grande place au songe. Ce sommeil deviendra un rouage fondamental de la technique narrative en permettant de faire surgir les noms de lieux d'un passé qui revient progressivement et qui constitue le récit second du roman, c'est-à-dire la métadiégèse. Comme l'a montré Gabriel-Pierre Ouellette, les lieux du roman, et leurs noms, se présentent donc à Madame Rolland —et par conséquent, au lecteur— à travers la chambre de Léontine Mélançon située rue du Parloir, à Québec :

Les lieux de l' « histoire » du roman, qui se passe surtout ailleurs que dans la maison de la rue du Parloir, se greffent et se fusionnent souvent à la chambre [...]. Mais cette chambre disparaît à plusieurs occasions du « discours » et de l' « histoire » de *Kamouraska*. D'autres lieux y surgissent, s'y installent et la rejettent dans l'oubli pur et simple. [...] Les distances sont, par le fait même, abolies [...] la fusion des lieux fait d'abord revivre un ailleurs désiré, avant que leur destruction fasse sourdre un autre ailleurs, redouté, celui-là, repoussé, mais, enfin, accepté. (Ouellette, 241)

De tous les lieux du roman, seuls Québec et ses rues sont des lieux diégétiques : tous les autres toponymes du roman surgiront à la mémoire de Madame Rolland par le rêve et sont donc des noms métadiégétiques. Le premier toponyme qui relève de la métadiégèse, « mer Rouge », est métaphorique et se trouve dès lors investi d'une fonction poétique. Nom de la salvation pour le peuple juif, la mer Rouge marque le moment entre l'avant et l'après, c'est-à-dire entre le temps de la captivité et le temps de la libération et aura finalement marqué l'imaginaire judéo-chrétien en devenant sur un plan mythique le lieu de passage vers la libération : « C'est cela ma vraie vie. Sentir le monde se diviser en deux haies pour me voir passer. La mer Rouge qui se fend en deux pour que l'armée sainte traverse. C'est ça la terre, la vie de la terre, ma vie à moi » (K 8). Captive à Québec dans un carcan social duquel elle aimerait pouvoir se défaire, Madame Rolland pensera justement trouver dans le rêve une certaine libération; elle convoque donc un nom, « mer Rouge », et appelle l'essence du nom de manière à marquer les deux temps de sa vie. « La vie intérieure d'Élisabeth constitue un va-et-vient perpétuel entre un présent qui la repousse et un passé qui l'attire mais qui l'épouvante. [...] Elle occupe une sorte de *no man's land*; perdue entre ces deux plans temporels » (Jones 332).

La vie de l'héroïne est donc divisée entre deux moments : celui de la liberté, c'est-à-dire le temps d'avant Québec, et celui de la captivité sociale, le temps où elle doit d'abord répondre aux impératifs que lui impose sa condition de femme remariée pour sauver les apparences. Mais ce nom biblique, en ouvrant la voie au songe, fait lui-même surgir d'autres noms qui agiront au niveau du rêve de manière à faire ressurgir le passé. Le toponyme « mer Rouge » devient l'instance d'énonciation propice à l'actualisation de la métadiégèse : le nom qui appelle le nom qui en appelle un autre; voilà bien ce que *Kamouraska* offre au lecteur : une pluie de noms.

Cette prolifération de noms semble encadrer le personnage principal, le maintenir dans un ordre et, finalement, le soumettre. Les lieux donnés ne permettent pas à Madame Rolland de leur échapper, ils se rappellent constamment à sa mémoire pour la ramener à la réalité à laquelle elle appartient :

Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-François-du-Lac, Pierreville, Nicolet...
 [...] Des noms de villages se bousculent dans ma tête. Sainte-Anne-de-Laval, Bécancour, Gentilly, Saint-Pierre-les-Becquets [...] Lobinière, Sainte-Croix, Saint-Nicolas, Pointe-Lévis... [...] Lauzon, Beaumont, Saint-Michel, Berthier... (*K* 192, 193, 195, 197)

Le nom convoqué est bel et bien celui qui permet de continuer le souvenir. Les lexies 52, 53 et 54 (dont provient la citation ci-dessus) montrent que les noms placés en tête permettent l'énonciation de ce qui suit; le nom agit comme instance d'énonciation narrative, comme déictique narratif. Au cours du songe, Madame Rolland invoque des noms qui, par l'effet même de ce songe, prennent vie par eux-mêmes de manière à échapper à la volonté de la narratrice pour faire surgir, dans une suite qui semble interminable, d'autres souvenirs et d'autres noms provenus eux aussi du songe. Et si c'est précisément cette chaîne de noms qui permet l'énonciation de la métadiégèse de *Kamouraska*, force est de constater qu'elle provoque aussi un effet d'emprisonnement. L'itinéraire encadre Élisabeth, la liste nominale l'oblige à suivre la voie qui se présente à elle : encadrée par les noms, l'héroïne ne peut finalement que subir leur effet contraignant. Elle fait partie d'eux comme ils font partie d'elle : fermeture des noms, ils disent à Madame Rolland qu'elle ne peut leur échapper en même temps qu'eux ne peuvent lui échapper à cause du caractère répétitif et claustrophobique de la liste.

L'on constatera aisément que l'itinéraire donné par Élisabeth ne se rend toutefois pas à *Kamouraska* puisque l'ordre réel des villages est inversé dans le texte. La référentialité toponymique est encore une fois gommée, cette fois au profit d'une ultime impossibilité : les noms de villages étant

inversés, Élisabeth, en parcourant le chemin donné, ne pourra déboucher sur la ville rêvée. Vers la fin du roman, au plus fort du songe qui la prend, Élisabeth se rappellera —correctement cette fois— le chemin menant à Kamouraska cependant qu'elle ne s'en souviendra que par bribes : Lobinière, Sainte-Croix, Saint-Nicolas, Pointe-Lévis (K 195); Lauzon, Beaumont, Saint-Michel, Berthier (K 197); Montmagny, Cap Saint-Ignace, Bonsecours, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies (K 199). Ces noms permettent de retarder le plus longtemps possible ce que Sainte-Anne-de-la-Pocatière révélera finalement : « Je m'étonne de pouvoir supporter la neige, en plein soleil. L'éclat aveuglant du ciel bleu. Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le 31 janvier 1839. Ce jour-là entre tous. Comme je vois bien tout. En entier et en détail » (K 205).

Sainte-Anne-de-la-Pocatière est toutefois l'avant-dernière station avant Kamouraska; Rivière-Ouelle se trouve entre les deux et c'est là que Madame Rolland tentera de retarder le moment fatidique : « Rivière-Ouelle. Me raccrocher à ce nom de village, comme à une bouée. (Le dernier village avant Kamouraska.) Tenter de faire durer le temps » (K 206). Le nom autorise de remettre à plus tard les souvenirs que fera ultimement surgir le nom « Kamouraska », à repousser le moment fatidique. Ce passage dit donc la volonté du personnage de ne pas voir arriver l'inévitable.

Notons au demeurant que Kamouraska, s'il est finalement nommé, n'est par contre jumelé à aucune de ces énumérations de noms de lieux; il est coupé des autres noms. Si chaque énumération permet à la narratrice de parcourir une partie de la route qui la rapproche du lieu maudit, Kamouraska, séparé des autres villages, semble quant à lui montrer l'indisposition de l'héroïne à revivre son passé :

Anne Hébert dessine une géographie de trajets (Sorel-Kamouraska-Québec) que recouvre le trajet de la pensée assoupie. Tout ce mouvement, ces allers-retours se superposent, s'opposent, s'annulent dans l'attente d'une mort sans cesse remise, retardée. (Dorais 79)

Inscrite dans un rapport mimologique, la toponymie textuelle restituée au lecteur ce que Madame Rolland vit. Ainsi, la géographie romanesque, dans cette mise en abyme, devient « conscience de médiation, donc dialectique, mi-innocente, mi-perversive : vide, creux, appel qui ouvre le centre même de l'oeuvre, pour lui offrir l'espace de sa propre représentation » (Dorais 78). Le territoire réel du Québec devient un territoire métaphorique imaginaire que Madame Rolland convoque à partir des noms qui le composent :

Je souhaite le secours des bonnes femmes de Sorel. Plutôt subir leur

bavardage que de supporter... Montmagny, Cap Saint-Ignace, Bonsecours, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies... Je crois que j'agite les lèvres, comme les très vieilles femmes à l'église. (K199)

Le nom est ici proféré comme un chapelet; semblables aux grains, les noms défilent dans la longue conjuration qui semble mener directement vers Kamouraska, ce nom qu'il faut atteindre et revivre parce que le titre l'annonce. Le lecteur n'a pas à chercher la vérité sur une carte pour savoir si tous ces noms existent, la seule suite de noms devient en elle-même signifiante : à la manière d'un roman policier (mais *Kamouraska* n'est-il pas, d'une certaine manière, une histoire policière?), les noms doivent être proférés pour révéler ce que le roman doit ultimement nous livrer. C'est donc un itinéraire de la révélation que vivra Élisabeth en rêve : tentant d'exorciser son passé, elle devra refaire ce qu'il convient d'appeler son « chemin de croix » afin de (peut-être) s'affranchir du passé trop lourd qui l'emprisonne. Chaque nom du chapelet représente une halte, une station du chemin de croix, qui précède le lieu fatidique : « Louiseville, Saint-Hyacinthe, Saint-Nicolas, Pointe-Lévis, Saint-Michel, Montmagny, Berthier, L'Islet, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli [...] Sainte-Anne, Rivière-Ouelle, Kamouraska » (K74). Voilà donc le trajet qui semble mener à Kamouraska et qu'Élisabeth se rappellera lors de cette nuit fatidique passée auprès de son deuxième mari. Le caractère aliénant de l'énumération des noms appelle l'image de noms se présentant le long d'une route : la liste suit son cours offrant toujours un nom à la suite d'un autre. Cette énumération ne laisse donc finalement aucune liberté à Élisabeth.

Et l'enfermement causé par ce périmètre précis se confirme dans certains passages de *Kamouraska* qui montrent que les toponymes découpent en deux le territoire qu'ils marquent de manière à emprisonner l'héroïne. La présence de toponymes anglophones dans le texte est à cet égard significative : « Burlington, Burlington, mon amour m'appelle de l'autre côté de la frontière, de l'autre côté du monde... » (K218). Dans *Kamouraska*, la ville américaine (Burlington, Montpelier) est inaccessible malgré qu'elle soit signe de bonheur. Élisabeth aurait pu être heureuse si elle avait rejoint son amant à Burlington. Elle ne pourra cependant le faire parce que cette ville est trop loin donc inaccessible. Signe d'une promesse de bonheur, le toponyme anglophone encadre encore une fois l'héroïne en lui indiquant la limite qui reste infranchissable.

3. Le « délire cratyléen » du toponyme

Élisabeth convoque le nom « Kamouraska » pour s'y abriter comme s'il

avait une existence propre, qu'il pouvait être détaché du lieu qu'il désigne. Il s'agit pour elle de refaire l'histoire afin d'effacer le péché; de refaire le passé de manière à ne plus souffrir les affres de Jérôme. Appeler le nom pour tout recommencer, comme si cela était possible : telle est la volonté de Madame Rolland au cours du songe.

Comme le remarque Katharine Gingrass, Élisabeth, par l'invocation et l'incantation du nom Kamouraska, tente en fait de séparer ce nom de ce qu'il représente pour elle afin de voir émerger le Kamouraska heureux. La vie de l'héroïne ne se trouve ni à Sorel ni à Québec, c'est véritablement par Kamouraska qu'Élisabeth aura pensé s'affranchir. En quittant Sorel pour Kamouraska, Élisabeth se libérait d'une enfance empesée et rigide où régnait l'esprit bourgeois des trois petites tantes qui incarnaient le carcan des normes sociales. En tentant de quitter Québec pour Kamouraska, Madame Rolland veut s'affranchir d'une vie tout aussi bourgeoise, trop bien réglée, où aucune liberté personnelle n'existe. À Québec, Élisabeth n'est pas elle-même, elle est d'abord la femme de Jérôme Rolland et la mère de ses enfants. Pourtant, si elle pense que Kamouraska représente le sort idéal, Élisabeth n'est pas sans se rappeler que cette ville représente aussi un état de peur : croyant s'affranchir de l'étau de Sorel en partant pour Kamouraska, Élisabeth n'y aura trouvé qu'un autre étau : la tyrannie d'Antoine Tassy et ses agissements, sa folie, qui fait d'elle une véritable martyre. C'est d'ailleurs à cause de la peur qu'Antoine lui inspire qu'Élisabeth quittera Kamouraska pour retourner à Sorel.

Vers la fin du roman, Madame Rolland s'exclame : « Bientôt les sonorités rocailleuses et vertes de Kamouraska vont s'entrechoquer, les unes contre les autres. Ce vieux nom algonquin; il y a jonc au bord de l'eau. Kamouraska ! » (K 206). Ce passage, en investissant le nom d'un pouvoir sonore et visuel, semble effacer la fonction référentielle du titre au profit d'une motivation du nom qui pourra aider l'explication de la poétique du roman. Un rapport de mimologie s'installe ici entre le nom et le lieu qu'il désigne investissant le nom d'un certain pouvoir, de certaines propriétés. Kamouraska, qui en amérindien signifie « il y a jonc au bord de l'eau », emprunte donc sa couleur — qui rappellera celle du jonc et de l'eau — à la réalité matérielle du lieu qu'il désigne renvoyant ainsi à la place prépondérante de l'eau dans ce roman et contribuant de fait au déchiffrement de sa signification globale². Cependant, le pouvoir du nom ne s'arrête pas à sa seule mimologie : Élisabeth a besoin de ce nom; il lui permettra de s'abriter, de parer le pire, d'éviter de regarder en face ce qu'elle ne veut plus voir.

Je joue avec les syllabes. Je les frappe très fort, les unes contre les

autres. Couvrir toutes les voix humaines qui pourraient monter et m'attaquer en foule. Dresser un fracas de syllabes rudes et sonores. M'en faire un bouclier de pierre. Une fronde élastique et dure. Kamouraska ! Kamouraska ! Il y a jonc au bord de l'eau. (K, 206)

À la manière d'un symbole, le nom se trouve désinvesti de son signifié premier au profit d'un surinvestissement du signifiant de manière à créer l'appel du nom, son désir. La fascination du nom-signifiant est poussée à son paroxysme. L'abandon à la musique du nom et à ses consonnances stimule le personnage de manière à faire naître tout un jeu de dévoilement nominal qui exacerbe le rapport réel/symbolique des noms qui viennent à la mémoire d'Élisabeth. Le toponyme se trouve investi d'une charge poétique avant même qu'il signifie un territoire réel et vérifiable :

Rivière-Ouelle. Me raccrocher à ce nom de village, comme à une bouée. (Le dernier village avant Kamouraska.) Tenter de faire durer le temps (cinq ou six milles avant Kamouraska). Étirer le plus possible les premières syllabes fermées de ri-vi, les laisser s'ouvrir en è-re. Essayer en vain de retenir Ouelle, ce nom liquide qui s'enroule et fuit, se perd dans la mousse, pareil à une source. (K 206)

Un rapport de mimologie s'installe entre le nom et le lieu qu'il désigne. Le *i*, voyelle étirée si l'on s'en rapporte aux dictionnaires, partage avec le nom dans lequel il s'inscrit ses propriétés : « Étirer le plus possible les premières syllabes fermées de ri-vi ». Le nom s'ouvrira ensuite en « è-re », le signe diacritique faisant du « e » un son ouvert. Ce passage de la fermeture vers l'ouverture suggère-t-il le mouvement de la rivière qui s'ouvre au fleuve ? Peut-être... D'autant plus que le nom, en empruntant au « l » ses propriétés de consonne liquide, pourra ainsi suivre le mouvement des flots de la rivière qui coule pareille à une source.

Comme signe, le Nom propre s'offre à une exploration, à un déchiffrement; il est à la fois un « milieu » (au sens biologique du terme), dans lequel il faut se plonger, baignant indéfiniment dans toutes les rêveries qu'il porte, et un objet précieux, comprimé, embaumé, qu'il faut ouvrir comme une fleur. Autrement dit, si le Nom [...] est un signe, c'est un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir. (Barthes 1972, 125)

Le nom absorbe l'image que Madame Rolland garde du lieu qu'il désigne. Il est possible de « plonger » dans le nom qui devient pour la narratrice un milieu réel et accessible. Mais Madame Rolland connaît les toponymes qu'elle convoque; elle ne peut donc faire abstraction de ses propres sou-

venirs. Ceci lui permet d'investir d'un sens particulier tous les noms du parcours rêvé.

Ainsi de Québec, ville où Élisabeth termine ses jours : « dans la famille linguistique algonquienne, le mot kepek/kebec signifie « rétrécissement, détroit, c'est bouché » » (Poirier, 3). De l'Élisabeth d'Aulnières de Sorel à l'Élisabeth Tassy de Kamouraska, elle sera devenue la bourgeoise et respectable Madame Rolland de Québec. De tous les états donnés par la trame narrative, Élisabeth se voit imposer la situation qui offre le moins de liberté personnelle; elle devient une femme contrôlée. À cette situation confortable d'épouse fidèle de Jérôme Rolland mais sans issue possible correspond le lieu mitoyen entre Sorel et Kamouraska: Québec, qui est d'ailleurs une ville fortifiée, donc close. Un rapport de mimologie s'installe ici entre le nom et la situation qu'il identifie : Élisabeth termine sa vie dans un lieu qui n'offre aucune ouverture possible. Le nom de lieu nous restitue le personnage dans son entièreté; le signifiant, c'est-à-dire le toponyme, et le signifié, c'est-à-dire le personnage, entrent dans un rapport de concordance.

Ce cratylisme continue de s'exercer dans la toponymie restreinte du roman. En effet, de tous les endroits possibles, Élisabeth terminera ses jours dans une maison située rue du Parloir, à Québec. Le contenu de ce nom fait inévitablement surgir aux yeux du lecteur les images du couvent, lieu clos par excellence, mais aussi de la prison à laquelle Élisabeth a échappé. Parce qu'il est un endroit de visites, le parloir offre tout de même une possibilité —quoique surveillée— de lien avec le monde extérieur. Or, la maison de Madame Rolland, située rue du Parloir, ne peut mieux correspondre à cette définition. Car cette maison de la rue du Parloir, qui contraint Madame Rolland, ne pourra pas l'empêcher de s'évader vers l'extérieur fut-ce par le rêve. Dans un excellent article, Josette Féral a souligné avec justesse comment le texte hébertien donne dès l'incipit la clé de l'impossibilité des personnages dont la première dénomination contient le sens principal :

Texte redondant où le dépli du nom s'opère avec peine, où le sens progresse par à coups, où, « la lecture est ainsi absorbée dans une sorte de glissement métonymique » qui renvoie obstinément au déjà-dit du texte, [...qui renvoie] à une dénomination antérieure contenue, le plus souvent, dans le chapitre initial qui devient ainsi le véhicule principal du sens. (Féral 274-275)

L'anthroponyme n'est toutefois pas le seul nom qui marque la clôture du personnage dans *Kamouraska*; le premier toponyme que le texte révèle la

soutient lui aussi. Ainsi le lecteur peut-il lire dès l'incipit : « L'été passa en entier. Madame Rolland, contre son habitude, ne quitta pas sa maison de la *rue du Parloir* » (K7; nous soulignons). Le premier toponyme donné est celui qui servira ultimement à clore le personnage et à lui signifier le seuil de sa liberté. Ainsi les deux premiers noms donnés par le texte sont ceux qui marquent la fin du trajet que parcourera l'héroïne :

en reprenant au discours le nom de son héros [et du lieu où il se trouve], on ne fait que suivre la nature économique du Nom : en régime romanesque (ailleurs aussi ?), c'est un instrument d'échange : il permet de substituer une unité nominale à une collection de traits en posant un rapport d'équivalence entre le signe et la somme. (Barthes 1970, 101)

Dans *Kamouraska*, cette « collection de traits » associée au nom au cours de la diégèse sera finalement restituée au lecteur sous la forme première : le dernier toponyme correspond au premier. Structure redondante du roman où la première apparence donnée est la seule possible pour le personnage.

* * *

Les toponymes de *Kamouraska* sont le lieu d'un investissement sémantique et syntaxique complexe qui laisse bien voir qu'il ne peut se donner à lire comme une simple carte géographique, que le fonctionnement textuel de ses toponymes contribue grandement à la poétique générale du texte. L'effet même du titre qu'est « Kamouraska » est simultanément de dire et de ne pas dire certaines choses que l'on pressent importantes, sérieuses. « Kamouraska » n'est pas seulement le lieu, la ville. Ce nom représente aussi le meurtre, le malheur; il renferme en lui des sèmes importants au déroulement narratif. Intituler le roman « Kamouraska », c'est évidemment choisir de ne pas dire ouvertement ce meurtre, ce malheur, bref, l'irréparable. Malgré tout, ce titre nominal renferme l'énigme du roman et condense toutes les forces (positives et négatives) présentes dans la narration : promesse de bonheur inatteignable, mariage, malheur, meurtre, inéluctabilité des événements à venir. Ce titre nominal devient le point nodal de la narration : en cristallisant les événements qui ont eu lieu, il leur donne un nom, il permet de les évoquer.

À l'instar du titre qui oblitère sa référentialité au profit d'un jeu mimologique, les noms de lieu du texte ne sont pas plus référentiels; par l'effet du songe ils deviennent le lieu d'une identification personnelle de la part du personnage et fonctionnent comme métaphore de sa quête. En limitant le personnage principal, en l'emprisonnant dans un périmètre

précis qui l'empêche de s'affirmer pleinement, les toponymes du texte se posent comme parallèle inévitable d'Élisabeth en cette nuit interminable pour elle.

NOTES

¹ En fait, presque tous les noms de lieux... Car il y a une exception: de tous les noms de rues, de villes et de pays mentionnés dans *Kamouraska*, seule la rue Philippe n'existe pas; elle serait en réalité la rue Phipps. Simple erreur de lecture de la part de l'auteure lorsqu'elle a consulté sa carte topographique? Il est difficile de trancher. Mais peu importe, car cet écart entre réalité et fiction du toponyme montre bien que le roman est un univers en soi qui n'a pas nécessairement besoin de référer à une réalité objective pour exister.

² Sur la question plus précise de la symbolique des couleurs, voir Émond 1984.

OUVRAGES CITÉS

- Barthes, Roland, *S/Z*. Paris : Seuil, 1970.
- _____, « Proust et les noms ». *Le degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*. Paris : Seuil, 1972 : 121-134.
- Dorais, Fernand, « *Kamouraska* d'Anne Hébert: essai de critique herméneutique ». *Revue de l'Université Laurentienne* 4.1 (1971) : 76-82.
- Émond, Maurice, *La femme à la fenêtre. L'univers symbolique d'Anne Hébert dans les Chambres de Bois, Kamouraska et les Enfants du sabbat*. Sainte-Foy : P.U.L., 1984.
- Féral, Josette, « Clôture du moi, clôture du texte dans l'oeuvre d'Anne Hébert ». *Voix et images* 1.2 (1975) : 265-283.
- Gingrass, Katharine, « Writing the Unconscious: Dreams and Rêverie in Anne Hébert's *Kamouraska* ». *Québec Studies* 12 (1991) : 139-145.
- Grivel, Charles, *Production de l'intérêt romanesque*. Paris/La Haye : Mouton, 1967.
- Hébert, Anne, *Kamouraska*. Paris : Seuil, 1970.
- _____, « Les étés de Kamouraska... et les hivers de Québec ». *Le Devoir* 28 octobre 1972, supplément littéraire : VII.
- Jones, Grahame C., « Alexandre Chenevert et *Kamouraska*: une lecture australienne ». *Voix et images* 7.2 (1982) : 329-341.
- Ouellette, Gabriel-Pierre, « Espace et délire dans *Kamouraska* d'Anne Hébert ». *Voix et images* 1.2 (1975) : 241-264.
- Paterson, Janet, *Anne Hébert. Architecture romanesque*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1985.
- Poirier, Jean, « L'origine et la signification du nom de lieu Québec ». *Onomastica canadiana* 72 (1990) : 1-10.